

## Licence 3ème année Droit Calendrier des épreuves - Semestres 1 et 2 (session 2)

Jour	Epreuves	Type	Durée (h)	Horaires	Tiers-temps	Amphi/salle	Salle à part sur recommandation de la médecine préventive	Publics concernés		Information
								L3 Droit	L3 Droit LAS voie A	
mercredi 12/06/2024	Droit des sociétés	Contrôle Terminal	2h00	9h00-11h00	oui (+40 min)	Salle D1	-	X	X	-
	Histoire des idées politiques 2	Oral	-	13h00-15h00	-	Salle D1	-	X		Les étudiants sont convoqués à 13h00
jeudi 13/06/2024	Contrats spéciaux 1	Contrôle Terminal	3h00	8h30-11h30	oui (+1h00)	Salle D2	Salle D6	X	X	-
	Droit de la fonction publique	Oral	-	17h00-18h00	-	Salle D1	-	X	X	Les étudiants sont convoqués à 17h00
vendredi 14/06/2024	Droit des affaires	Oral/Ecrit	1h00	13h00-14h00	oui (+20 min)	Salle D1	-	X	X	-
	Droit du travail 2	Oral/Ecrit	1h00	15h00-16h00	oui (+20 min)	Salle D1	Salle D6	X	X	-
lundi 17/06/2024	Communication et médias	Oral	-	9h00-11h30	oui	Salle D1	-	X	X	Les étudiants sont convoqués à 9h00
	Procédure pénale	Oral	-	13h00-15h00	oui	Salle D1	-	X	X	Les étudiants sont convoqués à 13h00
mardi 18/06/2024	Droit international public	Contrôle Terminal	3h00	8h30-11h30	-	Amphi D1	-	X	X	-
	oui (+1h00)				X			X		
	Droit des biens	Oral	-	13h30-15h30	oui	Salle D2	-	X	X	Les étudiants sont convoqués à 13h30
mercredi 19/06/2024	Contentieux administratif	Oral	-	10h30-11h30	-	Salle D2	-	X	X	Les étudiants sont convoqués à 10h30
	Système juridique de l'UE	Contrôle Terminal	3h00	13h00-16h00	oui (+1h00)	Salle D1	Salle D6	X	X	-
jeudi 20/06/2024	Droit public des biens	Contrôle Terminal	3h00	8h30-11h30	-	Amphi D1	-	X	X	-
	Contrats spéciaux 2				oui (+1h00)		Salle D6	X	X	-
vendredi 21/06/2024	Histoire de l'Etat et de l'administration	Contrôle Terminal	2h00	8h30-10h30	oui (+40 min)	Amphi D1	Salle D2	X	X	-
	Anthropologie du droit	Oral	-	13h00-15h00	-	Salle D1	-	X	X	Les étudiants sont convoqués à 13h00
mercredi 26/06/2024	Droits et libertés fondamentales	Oral	-	10h00 - 12h30	oui	Salle D2	-	X	X	Les étudiants sont convoqués à 10h00

**\*Certains candidats AJAC peuvent être convoqués à 2 examens (L2 écrit/L3 oral) sur les mêmes créneaux. Dans ce cas, ces derniers sont invités à se positionner sur le créneau de l'oral qui est le mieux adapté à sa situation.**

**Rappel :**

- Aucun candidat ne sera admis dans la salle après l'appel.
- Nul ne peut quitter la salle d'examen avant une durée d'une heure à compter du début des épreuves.
- Chaque candidat est prié de se munir de sa carte d'étudiant ou à défaut d'une pièce d'identité portant une photo récente.
- Les candidat(e)s ne doivent posséder par devers eux aucun document, cours, manuel, etc...qui ne serait pas autorisé par la réglementation ou le sujet.
- Il est rappelé que toute fraude aux examens entraîne une traduction devant le conseil de discipline.
- L'utilisation du téléphone portable est interdit dans la salle d'examen

**Le présent affichage tient lieu de convocation**

Saint-Denis, le vendredi 24 mai 2024

